

Communiqué de presse

Mardi 29 juin 2010

Investir avec efficience

Tour d'horizon des infrastructures de réseau en Suisse

Les infrastructures sont à la base du bon fonctionnement de l'économie et de la société et représentent donc un facteur clé pour une place économique. Comme l'étude d'economiesuisse l'atteste, la Suisse possède de très bonnes infrastructures en comparaison internationale. Cependant, certains pays rattrapent leur retard. La modernisation ciblée des infrastructures à un stade précoce, la transparence dans le financement et la promotion d'éléments favorisant la concurrence revêtent une importance centrale pour la prospérité future de la Suisse.

Depuis les années 1990, les infrastructures sont en plein bouleversement au niveau mondial. D'après Pascal Gentinetta, président de la direction d'economiesuisse, c'est davantage la qualité que la quantité des infrastructures qui est déterminante pour l'attrait de la place économique. À l'occasion de l'extension des réseaux, il faut veiller à maintenir un bon rapport prix-prestation. Ainsi, dans les domaines où les utilisateurs ne peuvent payer un prix couvrant les coûts, il convient de fixer des limites plus étroites au financement des infrastructures par l'État, ceci tant au niveau de leur extension que de leur exploitation. À cet égard, c'est surtout le phénomène d'éviction des dépenses en faveur des infrastructures par les dépenses sociales qui pose problème. Il s'agit d'atténuer cette évolution sournoise.

La politique en matière d'infrastructure doit également relever d'autres défis. D'une part, il s'agit de satisfaire des besoins croissants avec des ressources limitées, d'autre part, la Suisse doit conserver son avance en termes de qualité des infrastructures, avance qui tend à diminuer. « Aux yeux d'economiesuisse, il convient d'instaurer la transparence et de définir des critères uniformes pour la prise de décision. En outre, il faut privilégier les investissements les plus rentables sous l'angle de l'économie publique », a expliqué Dominique Reber, membre de la direction. Par la présente étude, economiesuisse dresse un panorama de la question dont les conclusions, sous forme de recommandations et de lignes directrices générales, doivent servir de boussole.

Les milieux économiques sont surtout préoccupés par les questions de financement dans le domaine des transports. Le système actuel est trop compliqué pour être efficace. L'utilisation des ressources est complexe et le montant transféré de la route au rail (près de 2 milliards de francs par an) très élevé. economiesuisse demande que le système de financement des transports soit radicalement simplifié. Selon Hanspeter Rentsch, président de la Commission des infrastructures, la tarification de la mobilité est une bonne stratégie : « L'abandon du système de financement actuel en faveur d'une vraie tarification de la mobilité intégrant la route et le rail serait judicieux à long terme. » economiesuisse s'oppose à l'instauration d'une prétendue tarification de la mobilité, telle que la Confédération la propose : l'introduction d'une taxe

supplémentaire sur la route en vue de financer les transports publics ne ferait que renchérir les transports et diminuer encore la transparence du système.

Les infrastructures électriques constituent un autre chapitre important de l'étude. Rudolf Hug, président de la Commission de l'énergie et de l'environnement, a déclaré à cet égard que « la sécurité de l'approvisionnement était primordiale et qu'il convenait par ailleurs de trouver une solution équitable pour la tarification de l'utilisation des réseaux. » La garantie d'un approvisionnement sûr, avantageux et respectueux de l'environnement relève désormais d'une course contre la montre. Des pénuries menacent les prochaines décennies. La Suisse n'a aujourd'hui pas de solution pour surmonter la pénurie d'électricité pendant le semestre d'hiver, ses installations de production n'ayant pas une capacité suffisante. À l'avenir aussi, l'approvisionnement en électricité ne pourra être garanti que grâce à l'association des énergies renouvelables et du nucléaire.

*Définition de la « tarification de la mobilité » : un dispositif remplaçant les taxes perçues actuellement sur le rail et la route qui s'appliquerait à tous les moyens de transport et respecterait le principe de causalité.

Pour toutes questions :
Roberto Colonnello
Téléphone : 044 421 35 50
roberto.colonnello@economiesuisse.ch